

Champ d'asile : colonie d'anciens serviteurs de Napoléon

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **35 (1897)**

Heft 9

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-196106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Petites fleurs.

Noys recevons d'une de nos aimables lectrices de Glion un charmant bouquet des premières fleurettes de cette riante contrée du pied des Alpes : ce sont des violettes, des primevères, des perce-neige, des anémones bleues. Après tant de mois de pluie, de boue et de ciel brumeux, il est vraiment réjouissant de retrouver les sourires de ces gracieuses messagères du printemps.

Croirait-on qu'à Paris, ces petites fleurs font vivre, bon an mal an, plus de cinq mille malheureux qui exploitent la flore des domaines publics immenses qui entourent la grande capitale.

Le métier de ces pauvres gens n'exige pas un long apprentissage : il s'exerce sous l'œil bienveillant des gardes, qui tolèrent tout, sauf la destruction des arbres et des massifs cultivés. Dès le mois de février, les petits marchands peuvent commencer leur vente, car le charmant perce-neige n'attend pas les premiers rayons du soleil printanier pour lancer entre ses deux feuilles aiguës sa fleur unique, blanche comme le lait.

M. F. Faideau donne, dans la *Science illustrée*, de très intéressants détails sur ce commerce des fleurs champêtres. En mars, la *violette odorante*, emblème de la modestie, abonde dans les bois qui environnent Paris. La récolte en est longue et fatigante, car elle est bien petite la pauvre ; mais son parfum pénétrant défie toute concurrence et persiste pendant plusieurs jours ; aussi le marchand de « violettes qui embaument » est-il toujours sûr de gagner sa journée.

Un peu plus tard, le *Narcisse jaune* s'étend à perte de vue dans les forêts de Bondy et de Sénart. En quelques heures, un homme cueille sa charge de ces larges fleurs à colerette découpée, qui forme de gros bouquets très avantageux.

L'éloignement de ces bois n'est pas fait pour effrayer des gens habitués à la fatigue et poussés par la nécessité. Ne voit-on pas de ces malheureux aller à 50 kilomètres de Paris, dans le bois de Dourdan, où règne la *pervenche*, et revenir chargés de cette plante ; c'est un trajet de trois jours au moins ; il faut coucher en route, dans la paille, quand les paysans le permettent, sinon dans les bois. Que de misères pour quelques pièces blanches !

Il est heureusement d'autres fleurs du premier printemps plus communes aux environs immédiats de Paris ; ce sont la *primevère élevée*, dont les fleurs jaunes formant de petites grappes et exhalant une odeur fine et agréable sont utilisées en infusion contre la toux, les affections des bronches et la migraine ; les nombreuses variétés des *renoncules*, désignées en bloc, par le peuple, sous le joli nom de *boutons d'or*, qui brillent au-dessus de l'herbe courte ; l'*anémone* des bois, qui sème de taches d'une blancheur éclatante le sombre tapis de feuilles mortes qui couvre encore le sol.

Mais la grosse affaire, vers la fin d'avril, est la cueillette du *muguet*, dont la menue grappe

de clochettes commence à parfumer les bois. — Dans la forêt de Marly, il couvre des espaces immenses, et il est activement exploité, même avant sa floraison. Il faut voir avec quelle activité on y travaille ; les femmes, les enfants sont courbés sur leur tâche et remplissent à la hâte les paniers tout en suivant d'un œil inquiet d'autres travailleurs qui envahissent le champ qu'ils récoltent. Le voilà, le véritable combat pour la vie, le voilà bien !

Faites causer ces gens, demandez-leur pourquoi ils cueillent ces fleurs dont la récolte commence à peine à blanchir, votre naïveté les amusera. — Petit Muguet deviendra grand, leur direz-vous. — Oui, mais à la condition qu'on le laisse grandir ; or, rien n'est moins sûr. La question se pose ainsi : ou cueillir de bonne heure ou ne rien trouver à cueillir ; la réponse n'est pas douteuse.

Il suffit d'ailleurs de plonger les tiges du muguet dans l'eau tiède pendant une journée pour hâter sa floraison et développer son odeur suave ; dès le lendemain il est revenu, entouré de ses grandes feuilles d'un vert gai.

Champ d'asile.

Colonie d'anciens serviteurs de Napoléon.

Il y a quelques années, le *Petit Parisien* a publié les très curieux détails qui vont suivre et que nous venons de retrouver dans nos papiers. Ils ne peuvent manquer d'intéresser vivement nos lecteurs :

Quand les Bourbons furent revenus en France pour la seconde fois, quand Napoléon se trouva prisonnier à Sainte-Hélène, quand ceux qui avaient servi sous lui se virent en butte à toutes les défiances, quatre cents soldats licenciés s'embarquèrent pour l'Amérique, avec l'intention de se faire colons. A la suite de certaines démarches, des terres leur avaient été concédées sur les bords de la rivière Tombogboë, au Texas.

Au moment où ils partirent, découragés d'être traités, en France, en suspects, en parias, eux qui avaient conscience d'avoir été des héros, ils avaient des intentions pacifiques. Ils ne songeaient qu'à exploiter ces concessions. Ils avaient emporté, de fait, beaucoup plus d'instruments aratoires que d'armes.

Mais ils s'accoutumèrent difficilement à quitter le sabre pour la serpe, et, quelque bonne volonté qu'ils eussent, ils se trouvèrent un peu décontenancés. Pour ces grands travaux de défrichement et de culture, il leur eût fallu plus d'expérience qu'ils n'en avaient.

Peu à peu ils se reformèrent, par habitude, une organisation militaire. Ils avaient choisi pour chefs deux anciens généraux, les généraux Rigau et Lallemand, — celui-là même qui, à la veille du retour de l'île d'Elbe, avait formé une conspiration dans le Nord pour renverser les Bourbons.

Ils en vinrent à voir dans leurs chefs les généraux qu'ils avaient été surtout. Quelques mois s'étaient à peine écoulés que ces ex-fantassins et cavaliers se constituaient en cohortes, avec des cadres et des officiers.

Ils ne pensaient encore qu'à assurer la discipline parmi eux pour leurs travaux agricoles. Mais cette organisation même devait fatalement les entraîner loin.

Ils avaient un furieux besoin d'activité, ces conquérants d'autrefois. Ils avaient aussi des souvenirs et des rêves communs. Ils ne tardèrent pas à songer à de hardies et même à de folles entreprises.

Naturellement, ils pensaient sans cesse au « grand homme » qui, autrefois, les avait menés sur tous les champs de bataille, et les vétérans entretenaient la légende chez les plus jeunes.

Il est certain que, toute téméraire qu'elle fût, la pensée leur vint de le délivrer, de l'arracher au sinistre rocher où il se consumait. Mais il fallait des vaisseaux, des ressources de toute sorte.

En attendant, cette poignée d'hommes, à qui rien ne semblait impossible, songea à conquérir le Mexique. Qui sait ? Ce serait peut-être là un trône pour Napoléon délivré.

Le général Lallemand avait d'ailleurs déjà prouvé, avec son emportement coutumier, qu'il ne s'arrêtait pas beaucoup au côté pratique des tentatives que lui suggérait son énergie.

Peut-être aussi les colons militaires du « Champ d'Asile » avaient-ils été poussés à cette entreprise par des révolutionnaires mexicains qui comptaient, pour faire triompher leur cause, du désarroi où cette invasion jetterait un gouvernement qui était alors assez faible.

Mais les « cohortes » françaises voulurent avoir pour commandant suprême un homme qui, par lui-même, n'avait jamais montré de bien vives qualités, mais dont le nom pouvait avoir du prestige : c'était Joseph Bonaparte, l'ancien roi d'Espagne, alors réfugié en Amérique, sous le nom de comte de Survilliers. Ils perdirent beaucoup de temps en ces négociations avec lui.

Joseph Bonaparte n'avait plus la foi. Il avait acheté de grandes propriétés qu'il faisait valoir, il tenait à sa tranquillité. Sa piété envers son frère se bornait à installer un portrait de lui dans son salon. Il refusa de se mêler à cette aventure, et, encore que sa fortune fût considérable, il ne lui accorda pas même de subsides.

Les colons du « Champ d'Asile » s'affligèrent de ce qu'ils regardaient comme une défection. Mais ils ne se découragèrent pas. Le général Lallemand, bien qu'ébranlé par les raisons que faisait valoir l'ex-roi Joseph pour renoncer à cette tentative, accomplit même un voyage d'études militaires sur les frontières du Mexique.

Il y eut des mouvements de troupes. Les colons, redevenus tout à fait soldats, étaient fort excités, étaient pris d'une fièvre, à la veille de se battre de nouveau. Ils ne savaient point cacher leurs projets ; le gouvernement français en fut instruit et conçut des alarmes, qui se traduisirent par la prière, faite aux Anglais, d'un « redoublement de surveillance inouïe » à Sainte-Hélène... C'était bien se presser, car les cohortes du « Champ d'Asile » étaient fort loin encore de pouvoir quoi que ce fût en faveur de Napoléon.

Le gouvernement américain, qui avait alors Monroe pour président, devait se charger seul de refréner toutes les velléités de conquête de ces anciens combattants de la Grande-Armée. Il leur envoya un commissaire chargé d'avis si nets, appuyés de si sérieuses menaces, que la marche en avant devint impossible. C'en était fait de tous les audacieux rêves formés.

Peu de temps après, la dissolution de la petite colonie française au Texas s'imposait. Elle n'avait pas vécu longtemps, et on n'avait pas eu le temps de faire un semblant de cité de la « capitale » jadis projetée sous le nom d'Aigleville, nom significatif

s'il en fût. La plupart des colons, découragés, rentraient en France.

L'élément féminin, au « Champ d'Asile », ne se composait que de quatre personnes, dont l'une était la fille du général Rigau. Celle-ci mourut en 1820, et le chagrin qu'il eut de l'avortement de ses projets hâta sa fin.

Béanger a chanté les rêves dont avaient été hantés ces soldats de l'Empire, dans de superbes couplets, datés du mois d'août 1818, et débutant ainsi :

Un chef de bannis courageux,
Implorant un lointain asile,
A des sauvages ombrageux
Disait : « L'Europe nous exile.
» Heureux enfants de ces forêts,
» De nos maux apprenez l'histoire ;
» Sauvages, nous sommes Français ;
» Prenez pitié de notre gloire. »

Tabac.

L'exploitation du monopole des tabacs, en France, pendant l'année 1896, se traduit, en bloc, par un bénéfice de 360 millions versés au Trésor de l'Etat!... Combien de moyennes et petites nations se contenteraient de ce seul article pour leur budget total! « Cette recette est d'autant plus précieuse qu'elle est prélevée sans en avoir l'air. C'est un plaisir qu'on paie tout doucement, sou à sou, en quelque sorte.

« On crie bien un peu contre la Régie, dit le *Petit Parisien*, mais on ne se prive pas pour cela d'une douceur devenue nécessaire. Combien de fois n'avez-vous pas entendu de passionnés fumeurs s'écrier qu'ils préféreraient se passer de toutes les friandises, de viande, de vin, de pain même plutôt que de tabac. Mais il faut reconnaître qu'elle procure aux uns un digestif incomparable, aux autres un encouragement au travail, à ceux-ci une diversion aux tristesses de la vie, à ceux-là les voluptés du rêve, à tous une distraction à la mode.

Il y a pourtant des sociétés contre l'abus du tabac, mais elles ne guérissent pas le mal. Autrefois, on n'osait pas allumer un cigare en chemin de fer. On a inventé des compartiments pour les fumeurs, ce qui ne les empêche pas de se mettre à leur aise un peu partout. Sur les escaliers, dans les couloirs, au foyer de la presque totalité des théâtres, on tue les entr'actes en brûlant des cigarettes. Est-ce que les drames trop fréquents de fumeurs s'endormant la pipe aux lèvres et consumés pour avoir mis le feu dans leur lit ont fait disparaître cette vieille habitude ?

On rencontre journellement des fanatiques tellement impatients de retourner à leur plaisir favori qu'ils sollicitent la permission d'en griller une avant même que le repas ne soit achevé. Les douairières, les femmes de jadis se plaignent amèrement, dans la société riche, de voir désertier les salons où l'on causait pour les fumeurs où les hommes vont, s'entasser et s'intoxiquer en sortant de table. Vilaines nouveautés de cette fin de siècle, diront les gens moroses ; mais qui se chargera d'en avoir raison ? »

Chez le dentiste.

Un chroniqueur parisien, qui signe Louis Marsolleau, publie dans le *XX^e Siècle* une amusante critique sur les dentistes. Il paraît qu'il n'a pas lieu d'être satisfait de ceux auxquels il a eu l'occasion de s'adresser. Il les accuse d'user de divers trucs qui, empressés-nous de le dire, n'existent pas chez nous. — Voici quelques lignes que nous détachons de cet article :

« Ils sont simples ces trucs, comme tous les procédés qui réussissent. Vous avez trente ans,

les gencives rouges, la bouche saine, un bon estomac. Jamais l'ombre d'une carie n'a terni l'émail de vos crocs. Naturellement, vous n'avez oncques mis les pieds chez le dentiste, et c'est pourquoi vous mâcherez du fer, en le trouvant un peu tendre. Un jour, hélas ! un coup d'air, un froid qui passe, éveille une névralgie dans vos maxillaires et vous courez vous faire soigner. De ce jour vous êtes perdu. Laissez toute espérance à cette porte, comme au seuil de l'enfer.

L'homme de l'art vous installe dans son fauteuil tragique, vous examine, vous scrute et vous fouille la bouche. La dent dont vous souffrez, il n'en a cure : un tampon d'ouate, un collyre et c'est guéri ; la nature elle-même, et toute seule, s'en chargerait. Non ; ce qu'il lui faut, ce qu'il cherche dans les rangs de votre ratelier, c'est une future cliente, une incisive ou une canine mal en point qui vous forcera à revenir bientôt. Et tout à coup :

— Vous avez là, monsieur, dit-il, au fond, à gauche, une molaire en bien mauvais état ?

— Mais elle ne m'a jamais fait de mal.

— N'importe ! Elle vous en fera. Croyez-moi, elle demande des soins.

Que répondrez-vous à cela ? Rien, n'est-ce pas ? Ce spécialiste parle de ce qu'il sait. D'ailleurs sans attendre votre réplique, le dit spécialiste a vivement approché de vous une sorte de chevalet agrémenté d'une roue de rouet mue par une pédale. Vous sentez qu'entre vos lèvres s'introduit une tige de métal qui vient chercher la molaire calomniée et soudain — vrrr ! vrrr ! vrrr ! — quelque chose tourne éperdument sur votre dent et une douleur atroce vous crispe les nerfs.

C'est fini, le dentiste a son emprise sur vous. Huit jours après, un mois plus tard, cette molaire dont jamais vous n'aviez eu à vous plaindre, commencera à vous persécuter. Et vous retourneriez chez l'homme au chevalet vrissant. Cette fois, il vous découvrira une autre dent, innocente jusque-là, elle aussi, et qu'il rendra pour toujours méchante, en un tour de roue. Et jusqu'à votre mort, vous reviendrez vous suspendre à la sonnette du dentiste, les poings aux joues et les yeux hors de la tête. Car votre mâchoire sera à lui, désormais.

Lo vegnolan et cé qu'avai robà son cro.

On gaillà avai robà on cro à non vegnolan et ne volliavè pas que sâi de. Lo vegnolan, que l'aqchenavè, ne fe semblant dè rein et l'âi va demandâ se volliavè lâi veni lavà on èze. L'étâi on gros bossèt qu'on ne pòivè pas nettiyi ein lo semotteint, faillessâi bo et bin on hommo dedein po cein lavà dè sorta. Lo larrè s'einfatè dedein et pas petout lâi est, que lo vegnolan remet vito la portetta. Adon ye montè su lo teno et criè pè lo bondon :

— Es-tou quie ?

— Lo mè peinsò, que fâ l'altro que ne s'ateindâi pas à cliaziacie.

— Eh bin, se te ne mè dit pas tot lo drâi jò t'as met mon cro, mè ràodzâi que tâovro !

L'altro, que n'étâi pas à noce per lé dedein sè peinsâ : Ma fâi y'amo onco mi vairè bé què d'avâi sa tsaravouta dè cro, et lâi fâ : « L'est dein mè z'éboitons, lâodri queri. »

Adon lo vegnolan redoûtâ la portetta et l'altro sè raveintâ dè lé dedein, po allâ queri lo cro, ma diabe lo pas que lavà lo bossèt.

Lè vatzè et lo télégraphe.

L'étâi contrè la Saint-Dénys, quand lè vatzè dècheindront. Dou bravo Fribordzeis s'ein allâvont bin tranquillement sur la route dè Fribor à Bulle avoué un troupe. Io vatequie què senaillire que sè mettont à sè turtâ, et que

vont s'einbommâ contre on poteau dè télégraphe. Ion dâi Fribordzeis séparè lè bitè à force dè « tè raodzâi » ; mà lo bon dè l'affère lè que sacremeintè contre lo télégraphe :

« Diantre sâi fé dè stu treint ! Dis vâi ora, se n'est pas on affère dè la metzance, on inveinchon dâo diablo què stu télégraphe ! Qu'ont-te fautâ dè savâi pè Paris que mè bitè sè sont turtâies iquie. »

Lo bravo Fribordzei créyâi tot bounameint que lè z'eimbonnâies s'ein allâvont assebin su lo fi électrique.

La première société de tempérance.

Les sociétés de tempérance sont aujourd'hui si nombreuses et leur action s'accroissant de jour en jour, nos lecteurs liront sans doute avec intérêt comment cette œuvre a débuté.

Le 6 août 1840, quelques habitants de Baltimore (Etats-Unis), ivrognes de profession, et qui avaient la coutume de se réunir chaque soir dans une taverne du plus bas étage, s'entretenaient un jour, par hasard, de leur misérable vie. Et voilà qu'ils se racontent les uns aux autres leur triste histoire. Frappé du tableau qu'ils viennent de se faire à eux-mêmes de leur profonde dégradation, l'un d'entr'eux s'écrie tout à coup : « Si nous nous formions en association de tempérance!... » Aussitôt dit, aussitôt fait. On prend du papier, on écrit un règlement et chacun signe sur le lieu même.

Le lendemain soir, nos hommes se réunissent de nouveau, reprennent leurs récits de la veille et déplorent de plus en plus leurs égarements. Dès lors ils se virent chaque soir, mais ailleurs qu'au cabaret, s'appliquant à attirer à eux leurs compagnons de débauche.

Quelque incroyable que ce fait paraisse, il n'en est pas moins vrai qu'en peu de semaines 400 ivrognes entrèrent dans l'association, et qu'au bout de quelques mois on comptait à Baltimore 2000 individus ayant renoncé à leurs habitudes d'ivrognerie. Les journaux racontèrent la nouvelle avec éloges et l'œuvre commencée ne fit que prospérer.

La vérité sur la digestion. — Quelques publications populaires prennent plaisir à donner de temps à autre un tableau qui a la prétention d'indiquer le temps nécessaire à la digestion complète des aliments usuels. On y lit, par exemple, que le riz cuit exige une heure, alors que la truite frite demande 30 minutes de plus ; l'oie veut 2 1/2 heures, le bifteck 3 heures, les huîtres 3 h. 20 et ainsi de suite.

Or ce sont là des assertions de pure fantaisie et parfaitement erronées.

La vérité est que la digestion complète d'un bifteck, par exemple, chez l'homme, demande en moyenne 24 heures (et non 3 heures). Ce n'est qu'après 24 heures que l'organisme a absorbé les aliments nutritifs de ce bifteck, en laissant dans l'intestin le résidu inutilisable. La valeur des indications relatives aux autres aliments est à l'avenant.

Pour trouver des cas de digestion complète en 3 heures — ce qui est extraordinairement rapide — il faut s'adresser non pas à l'homme, mais au canard, par exemple, dont la célérité en pareille matière est devenue proverbiale.

Le Tout-Savoir.

Le vin absinthé de M^{me} Porta.

Il y a une cinquantaine d'années de cela, M. l'avocat Porta, qui était alors très en vogue à Lausanne, donnait un jour audience à une riche paysanne prise de la manie des procès. Comme cette dernière avait fait, à pied, près de deux lieues pour venir le consulter, il donna l'ordre à sa cuisinière d'aller chercher une bouteille de son meilleur vin. La domestique, se trompant de casier, apporta une bouteille